

■ **STABILITÉ DE LA PART DE LA DÉFENSE DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT** **11,3%**

environ pour les trois premières années (légère évolution à la hausse au-delà)

■ **MAINTIEN EN VALEUR**

pour les trois premières années de la programmation, du montant des ressources totales de la défense au niveau de la LFI 2013

→ **31,4 Mds€**

■ **RESSOURCES PROGRAMMÉES SUR LA PÉRIODE 2014-2019**

pour les trois premières années de la programmation, du montant des ressources totales de la défense au niveau de la LFI 2013

→ **190 Mds€**
courants
(soit 179,2 Mds€ constants)

6,1 Mds€
ressources exceptionnelles



crédits budgétaires

■ **CONTRIBUTION À LA RESTAURATION DE L'ÉQUILIBRE DES COMPTES PUBLICS DE L'ÉTAT**

à travers des efforts importants (diminution des effectifs, [- 33 675] réduction des coûts de structure, réorganisation du ministère ...)

Un équilibre entre souveraineté stratégique et souveraineté budgétaire